

Extrait du Reims avenir, Le site officiel politique du Modem sur Reims, une démocratie
citoyenne
<http://www.reimsavenir.fr>

La Ville de Reims embauche-t-elle trop ?

- navigation - Actu/blog -

Date de mise en ligne : mardi 29 décembre 2009



Reims avenir, Le site officiel politique du Modem sur Reims, une démocratie
citoyenne

Cette question a été posée à Jean-Marie Beaupuy (Conseiller municipal et communautaire MoDem) par Alain Moyat du journal L'Union. Je vous propose ci-dessous de prendre connaissance de la réponse apportée par le leader du groupe MoDem rémois :

"Monsieur Alain MOYAT,

Suite à notre échange téléphonique concernant les évolutions des statuts et des effectifs de personnel de la Ville de Reims, je vous adresse ci-après mon analyse, ma position et mes propositions.

En ce qui concerne les agents de la Ville, la Maire est dans la position d'un employeur et lui incombe, avec l'appui opérationnel du D.G et du D.R.H, de **donner un « sens » et une « motivation » aux agents de notre collectivité.** Chacun dans leurs formations, ils doivent assurer avec fierté le rôle d'acteur du service public.

L'embauche de nouveaux agents (« propreté »), les titularisations, les augmentations de traitement, ne sont pas des éléments clefs de la motivation de l'ensemble de nos agents. Ceux-ci, comme tous les salariés attendent d'abord **d'être compris, considérés, accompagnés dans leurs tâches quotidiennes.** A ce jour, **une partie importante de nos collaborateurs ne sont plus motivés, et une minorité est franchement découragée.**

Avec l'arrivée d'un nouveau D.G, la Maire devrait envisager la mise en place d'un vrai « plan d'entreprise », service par service. Cela permettrait d'accroître la motivation, la mobilisation de chaque agent en améliorant **la qualité du service rendu aux Rémois.**

Au-delà de la situation des agents de la Ville et de la Communauté, il convient d'avoir toujours à l'esprit qu'étant à la fois usager et contribuable, **les Rémois attendent :**

- **en tant qu'usager :** le meilleur service au meilleur prix (piscine, culture, cantine...)
- **en tant que contribuable :** le moins d'impôts possible

C'est pourquoi le rôle des élus n'est pas de municipaliser tous les services mais de faire en sorte que « l'usager-contribuable » soit satisfait à un moindre coût. Et la meilleure formule (sans être totalement parfaite bien sûr) consiste à élaborer les meilleurs cahiers des charges en confiant le service à effectuer à des organismes spécialisés (privé, S.E.M, association) pour une durée déterminée.

Or actuellement à Reims, on assiste à la fois à :

- des difficultés relationnelles avec les employés municipaux
- des difficultés relationnelles avec les différentes structures (Tourisme, crèches pour exemples).

Dans le premier cas, le remède relève de l'amélioration du management interne.

Dans le deuxième cas, il convient de préciser les modes de fonctionnement avec les partenaires sans mettre en place des municipalisations totales ou partielles.

La Ville de Reims embauche-t-elle trop ?

Je vous prie de croire, Monsieur Moyat, en l'assurance de ma considération.

Jean-Marie Beaupuy"

Remarque : Vous pouvez retrouver l'article de L'Union (29.12.09) à cet effet en cliquant sur ce lien :
<http://www.lunion.presse.fr/index.php/cms/13/article/404568/>